

Délégation du Canada
auprès des Nations Unies

Dix-huitième session
de l'Assemblée générale

Communiqué no 16.
30 octobre 1963



Canadian Delegation
to the United Nations

Eighteenth session
of the General Assembly

Press Release No. 16
October 30, 1963

Publier au moment du discours

Release on Delivery

Verifier texte du discours prononcé

Please check against delivery

EXPOSE DE
M. L'AMBASSADEUR JEAN CHAPDELAINE
EN COMMISSION POLITIQUE SPECIALE
SUR LE POINT NO 31: EFFETS DES RADIATIONS IONISANTES

Monsieur le Président,

On accuse parfois notre organisation de se payer de mots et d'être devenue un bazar, à débats stériles. Ces detracteurs se détromperaient rapidement s'ils examinaient de près le sujet que nous abordons aujourd'hui et les études approfondies dont il a été, et continue d'être l'objet par l'Assemblée générale.

En effet, la prise en charge par les Nations Unies de l'étude des effets des radiations ionisantes, qui avait été entreprise par de multiples organisations nationales et internationales, montre à quel point l'opinion mondiale s'est inquiétée de ce problème et a, en tout point, justifié la nécessité de diriger et de coordonner cette étude.

Nous savons qu'au cours des années des doses massives de radiations ionisantes nocives ont été introduites dans l'atmosphère. Nous savons que ces radiations affectent la vie humaine sous tous ses aspects. L'inquiétude, l'alarme même, ont crû, d'autant plus que ces éléments radio-actifs ont une vie très longue, et que leurs effets sur l'homme, et sur les générations à venir, ont un impact continu.

La connaissance de ces effets doit être approfondie. C'est l'œuvre du Comité scientifique, avec l'aide de toutes les agences qui lui prêtent leur concours. La fonction toute particulière de l'une de ces agences, l'Organisation météorologique mondiale, est de faire rapport sur les mouvements et la concentration de ces radiations: sa responsabilité est donc capitale.

Les radiations proviennent de plusieurs sources, certaines moins importantes, mais non négligeables. Sans aucun doute la principale a été, et reste, les essais nucléaires.

La conclusion du traité bannissant ces essais dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, a donc été un pas important dans la réduction, sinon l'élimination de ces radiations.

L'action des Nations Unies aura contribué à pousser à la conclusion de ce traité.

Il ne faudrait cependant pas que notre vigilance se relâche. Restent les radiations que l'on pourrait qualifier de normales, restent les effets des essais nucléaires passés, restent les essais dont la cessation n'est pas prévue au traité de Moscou. J'illustre ma pensée en disant qu'au Canada les mois de juin et de juillet cette année ont connu une poussée du niveau des radiations ionisantes. Ces retombées radioactives étaient l'effet d'essais nucléaires qui avaient pris place près d'une année auparavant. Il est donc compréhensible que notre inquiétude soit partagée par un grand nombre de pays qui craignent aussi que ces radiations, dans leurs déplacements, ne retombent sur leurs territoires.

Reste enfin et surtout le besoin de maintenir en place le dispositif qui nous permettra de connaître les mouvements de ces radiations et d'acquérir une connaissance plus poussée de leurs effets et des précautions et autres mesures à prendre pour en réduire la nocivité.

Le dispositif d'observation du niveau de radioactivité atmosphérique et de communication de renseignements obtenus mis en place par l'Organisation météorologique mondiale, conjointement avec l'étude poursuivie par notre Comité scientifique, nous permettra d'obtenir les données scientifiques nécessaires à notre connaissance des effets et des mouvements de ces radiations, quelle que soit leur origine.

Nous demeurons plus que jamais convaincus que la coopération internationale en ce domaine s'avère indispensable afin, dans certains cas, de prévenir et, dans d'autres, de guérir les effets malfaisants que les radiations ont sur la nutrition, la santé, la génétique, la météorologie et sur toutes les manifestations de la vie.

C'est pourquoi nous croyons que la mise en place du dispositif d'observation de radioactivité atmosphérique et de communication de renseignements obtenus qui a été mis au point après longue et mûre considération par tous les organismes compétents marque un progrès considérable, et que l'Assemblée générale doit le maintenir en action. La majorité, sinon la totalité des membres de cette Assemblée, partage cet avis et dix-sept délégations dont la mienne, se sont faites leurs interprètes en préparant le projet de résolution contenu au document A/SPC/L.97. Les délégations du Brésil, de la Birmanie, du Cameroun, du Canada, de la Colombie, du Ghana, du Japon, du Mali, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle Zélande, du Pakistan, des Philippines, de la Pologne, de la République arabe unie, de la Tchécoslovaquie, de la Thaïlande, vous présentent cette résolution qui, sciemment, a été dépouillée de toutes incidences politiques pour ne s'en tenir qu'à l'aspect administratif, scientifique et humanitaire de la question. Elles espèrent que l'Assemblée générale donnera à ce projet toute son attention et son appui.

ENGLISH VERSION OF THE SPEECH GIVEN BY AMBASSADOR JEAN CHAPDELAINE
IN SPECIAL POLITICAL COMMITTEE ON THE EFFECTS OF ATOMIC RADIATION.

Our Organization is sometimes accused of being satisfied with words and of having degenerated into a forum of fruitless debates. These detractors would quickly change their minds if they were to examine closely the subject we are approaching today and the treatment it has received and will continue to receive in the General Assembly. For the taking up by the United Nations of the study of the effects of atomic radiations -- a study already undertaken by many national and international organizations -- shows the deep concern of world opinion which soon resulted in the Organization taking up the conduct and coordination of this study.

We are aware that during recent years massive quantities of harmful atomic radiations were poured into the atmosphere. We know that these radiations affect all aspects of human life. Concern, and even deep anxiety, has developed, especially as radiations of this nature are long-lived and their effects have a continued impact on man and on the coming generations.

We must perfect our knowledge of these effects. This is the task of the Scientific Committee, which receives assistance from various agencies. The specific function of one of these bodies, the World Meteorological Organization, is to register data on fall-out movements and concentration: its responsibility is therefore vital.

Radiations come from various sources, some of which are less important though not to be neglected. The main source / doubt has been and remains nuclear testing.

The conclusion of a test ban treaty on the cessation of nuclear tests in the atmosphere, outer space and under water represents indeed an important step in reducing, if not eliminating, these radiations. United Nations action will have contributed to the conclusion of this treaty.

We should, however, remain alert. Radiations which could be qualified as normal continue to exist; so do the effects of past nuclear experiences; and there are tests which are not covered by the Moscow

Treaty. I shall give a concrete example of the need for our remaining on the alert by mentioning that during June and July of this year Canada registered a rise in the levels of atomic radiations. Such radio-active fall-out was the result of nuclear tests which had taken place almost a year before. You will easily understand the deep concern of all Canadians, and the concern which continues to be felt by several countries at the thought that the movements of such radiations may eventually reach their territories.

There is no need to emphasize how necessary is the maintenance of a system which will enable us to record the movements of atomic radiations and to acquire a deeper knowledge of their effects, and of the precautions and other measures to be taken in order to minimize their harmfulness.

The system developed by the World Meteorological Organization for recording and distributing data concerning levels of atmospheric radiations, together with the study conducted by our Scientific Committee, will enable us to acquire scientific data which will help us in learning more about the effects and movements of radiations of any origin.

We believe more than ever before that international cooperation in this field is proving absolutely essential in order to prevent or at least to correct the harmful effects of radiations on nutrition, health, genetics, meteorology, in fact on all manifestations of life.

We believe therefore that the development of the system for the recording and distribution of data concerning levels of atmospheric radio-activity -- a system which became evolved after long and close consideration by all appropriate bodies -- is a highly worthwhile achievement which must be kept up by the General Assembly. The majority of members in the Assembly, if not all members, are sharing this view and seventeen delegations, including Canada, have expressed it by preparing a draft resolution contained in Document A/SPC/L.97. The delegations of Brazil, Burma, Cameroon, Canada, Colombia, Czechoslovakia, Ghana, Japan, Mali, Mexico, Norway, New Zealand, Pakistan, the Philippines, Poland, Thailand,

and of the United Arab Republic are presenting this resolution which was carefully drafted to avoid political overtones and restricts itself to the administrative, scientific and humanitarian aspects of the question. It is the hope of the co-sponsors that this draft resolution will receive full attention and full support by the Assembly.

